

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 501

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 8

À l’alinéa 50, substituer au mot :

« qui »

les mots :

« . Ce délai ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.